

**ANALYSE TERRITORIALE DES COMMERCES
ET SERVICES MARCHANDS DE PROXIMITÉ
EN HAUTE-NORMANDIE**

Étude réalisée par : Michaël LEVI-VALENSIN
Jérôme FOLLIN

AVANT-PROPOS

A l'occasion de l'élaboration du Schéma Régional de Développement Économique (SRDE), la Région de Haute-Normandie a mis en avant la volonté de définir une politique concertée avec les Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime en matière de soutien et de développement des commerces, de l'artisanat et plus largement des services de proximité (services aux habitants).

Il s'agit notamment d'ajuster les politiques d'aides et d'accompagnement des entreprises de ces secteurs tout en veillant à améliorer ou à maintenir le maillage du territoire. Cela peut se traduire par des aides s'adressant directement aux entreprises, mais également par un soutien aux équipements publics améliorant l'environnement direct de ces activités et même l'attractivité des quartiers ou communes concernées.

Les territoires de projet sont les partenaires privilégiés de cette politique mais une vision territoriale à un échelon géographique plus fin est nécessaire (zones d'influence des petits pôles urbains ou ruraux, bassins de vie).

Dans ce contexte, la Région a commandité à l'INSEE une étude devant fournir des éléments objectifs pour mieux cibler les aides dans les secteurs d'activité et dans les zones géographiques qui en ont le plus besoin (commerces et services déjà peu présents, risque d'affaiblissement ou de forte perte d'attractivité de certains bassins de vie, en particulier ruraux). Une exploitation spécifique pour la politique de soutien au « dernier commerce » a même été mise en œuvre.

Le champ de l'étude est constitué de tous les commerces et services à caractère marchand, essentiellement de proximité (voir la liste en annexe p.33).

Sommaire

1) LES COMMERCE ET SERVICES AUX HABITANTS EN HAUTE-NORMANDIE : CADRAGE RÉGIONAL 7

Plus de 300 000 emplois dans les services aux habitants, dont la moitié dans les commerces et services marchands de proximité 7

Le poids économique de ces activités a tendance à s'accroître 7

Des évolutions contrastées entre les différentes activités 7

Des secteurs porteurs de nombreuses créations d'entreprises 8

Un niveau d'équipement relativement faible pour la Haute-Normandie au regard du nombre d'habitants 8

2) L'IMPLANTATION LOCALE DES COMMERCE ET SERVICES DE PROXIMITÉ DANS LES TERRITOIRES 9

A) L'ÉVOLUTION DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DES BASSINS DE VIE SUR LONGUE PÉRIODE 9

Des bassins de vie en croissance équilibrée, d'autres sur une trajectoire défavorable 9

Certains territoires se sont fortement « résidentialisés » 10

B) LES DISPARITÉS LOCALES DE NIVEAU D'ÉQUIPEMENT EN 2005 15

Pays de Bray : une densité commerciale élevée 16

Bresle-Yères : un des pays les mieux équipés 16

Une problématique spécifique : le « dernier commerce » 18

Pays Dieppois-Terroir de Caux : L'agglomération dieppoise concentre un grand nombre d'Équipements 19

Plateau de Caux-Maritime : un niveau d'équipement dans la moyenne des pays 19

Hautes-Falaises : une offre très concentrée sur Fécamp 20

Le Havre-Pointe de Caux-Estuaire 21

Caux-Vallée de Seine : une densité de commerces et services parmi les plus faibles 21

Entre Seine et Bray : sous l'influence du Grand Rouen 22

Roumois : une offre logiquement peu développée	22
Risle-Estuaire : très bien équipé en commerces et services marchands	23
Risle-Charentonne : une densité commerciale dans la moyenne des pays	24
Avre-et-Iton : un tissu commercial assez peu développé	25
Vexin normand : des disparités internes assez marquées	25
COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION	26
Communauté d'Agglomération Rouennaise	26
Communauté d'Agglomération Havraise (CODAH).....	27
Communauté d'Agglomération d'Évreux	27
Communauté d'Agglomération d'Elbeuf - Boucle de Seine (CAEBS)	28
Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise	28
Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure (CAPE).....	28
Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE)	29
ANNEXES	31

1) LES COMMERCE ET SERVICES AUX HABITANTS EN HAUTE-NORMANDIE : CADRAGE RÉGIONAL

Plus de 300 000 emplois dans les services aux habitants, dont la moitié dans les commerces et services marchands de proximité

Les activités tertiaires occupent une place prépondérante dans l'économie actuelle. Parmi celles-ci, les services essentiellement destinés à la population sont largement majoritaires en nombre d'emplois. Ces services aux habitants, dans une conception très large intégrant toutes les formes de commerces de détail et de services aux particuliers, mais aussi les services publics, d'éducation, de santé, d'administration..., représentent près d'un emploi sur deux en Haute-Normandie (soit plus de 300 000 emplois sur un total régional de 700 000).

Conformément à la préoccupation de la Région, le champ de cette étude se limite au commerce de détail et aux services *marchands* et *de proximité*. Cet univers peut être estimé à un peu plus de 150 000 emplois, soit environ la moitié des services aux habitants en général et près du quart de l'emploi total de la région.

Le poids économique de ces activités a tendance à s'accroître

Dans un contexte de croissance faible de l'emploi salarié total, l'emploi dans l'ensemble des services a augmenté d'environ 10 % entre fin 1998 et fin 2004 et d'environ 15 % dans le commerce de détail et les services marchands aux particuliers. On enregistre les croissances les plus nettes pour les hôtels-café-restaurants (+ 23 %) et pour les activités récréatives, culturelles et sportives (+ 27%). Les effectifs des non-salariés de ces activités (essentiellement les artisans, indépendants, chefs de petites entreprises) sont beaucoup plus stables. Ces évolutions se démarquent peu de la tendance nationale.

Des évolutions contrastées entre les différentes activités

L'observation *au niveau des établissements* (et non des emplois) et sur plus longue période (1994 - 2004) confirme la croissance globale de ces activités mais avec des évolutions contrastées. D'abord, la croissance en Haute-Normandie est plus faible que dans la plupart des régions (18^{ème} rang sur 22, avec + 5 % environ). Le développement des grandes surfaces a été particulièrement important dans la région (7^{ème} rang), avec de nombreuses créations d'emplois associées. Parallèlement, les petits commerces d'alimentation reculent plus nettement qu'ailleurs (-25 %, 19^{ème} rang) de même que les autres commerces de détail en général (-3 %, 20^{ème} rang).

Les services de santé se développent (+10%), mais moins que dans toutes les autres régions. Les tendances relatives aux hôtels-cafés-restaurants, aux activités récréatives, culturelles et sportives et aux services personnels sont davantage « dans la moyenne » des régions.

Des secteurs porteurs de nombreuses créations d'entreprises

La Haute-Normandie connaît dans l'ensemble un taux de création d'entreprises relativement faible, comparé aux autres régions. Mais les créations sont très nombreuses, ici comme ailleurs, dans les activités de commerce de détail et de services marchands de proximité : même si elles correspondent à un « turn over » parfois important, ces activités procurent plus de la moitié du total des créations dans une année (plus de 20 % dans le commerce de détail, 15 % dans le bâtiment, 12 % dans les hôtels-cafés-restaurants, ...).

Les créations d'entreprises avaient certes diminué entre 1995 et 2002 dans les services aux particuliers, surtout dans le commerce (recul un peu plus marqué qu'en moyenne nationale dans les deux cas). Mais on a enregistré une très forte remontée sur les années 2003 et 2004 dans l'ensemble des régions, et particulièrement en Haute-Normandie (+17 % sur ces deux années dans le commerce et +56 % dans le bâtiment).

Un niveau d'équipement relativement faible pour la Haute-Normandie au regard du nombre d'habitants

On peut aussi apprécier le niveau de développement des services aux habitants au regard de la taille des populations concernées¹ (plutôt que par rapport à l'emploi total). La densité des services ainsi définie place la Haute-Normandie parmi les régions les moins favorisées (voir lettre d'Aval n°41 - janvier 2005), mais c'est un peu le lot de toutes les régions situées dans le « grand quart Nord-Est » de la France. Cela étant, si la région est franchement mal placée pour certains services (notamment dans le domaine de la santé), son classement est moins défavorable pour le commerce et les services marchands de proximité ou de gamme intermédiaire (aux alentours de la 15^{ème} place sur 22 régions).

Dans une analyse plus détaillée², on observe que la région semble par exemple bien dotée en cafés-tabacs, boucheries-charcuteries, fleuristes, taxis, magasins d'équipement du foyer... mais plutôt moins bien « équipée » que la plupart des régions en dentistes, boulangeries, coiffeurs, maçons...

¹ sur données du recensement de 1999

² et sur des données plus récentes (base permanente des équipements 2005)

2) L'IMPLANTATION LOCALE DES COMMERCE ET SERVICES DE PROXIMITÉ DANS LES TERRITOIRES

A) L'ÉVOLUTION DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DES BASSINS DE VIE SUR LONGUE PÉRIODE

Les inventaires communaux constituent la seule source qui permet d'apprécier l'évolution du niveau d'équipement (en particulier en commerces et services) d'un territoire sur longue période³. Entre 1980 et 1998, la quasi-totalité des bassins de vie de Haute-Normandie ont vu leur nombre moyen d'équipements diminuer, en lien avec le recul quasi-général des petits commerces sur cette période (voir carte p. 11). Seuls les bassins de Rouen, Elbeuf, Bourg-Achard, Gaillon et Damville ont pu maintenir une offre de même niveau. A contrario, beaucoup de bassins, très ruraux pour la plupart et souvent situés dans la moitié nord de la Seine-Maritime, ont enregistré un recul sensible.

Des bassins de vie en croissance équilibrée, d'autres sur une trajectoire défavorable

Le croisement de ces évolutions avec les tendances démographiques propres à chaque territoire permet de repérer différents types de « trajectoires ». Certains bassins conjuguent développement des équipements et croissance démographique soutenue. Damville et Gaillon en sont les exemples les plus significatifs (voir graphique p.12). Ils bénéficient d'une croissance qu'on peut qualifier d'équilibrée, voire de « vertueuse ». Dans une situation exactement inverse, d'autres territoires combinent des reculs sensibles à la fois des équipements et de la population. Les bassins de Londinières, ou même du Trait, de Saint-Nicolas-d'Aliermont, voire de Rugles ou de Neufchâtel en Bray entrent dans cette catégorie plutôt en difficulté.

³ Dans cette étude, l'inventaire communal n'est utilisé que pour l'approche historique des équipements (entre 1980 et 1998). Le reste de l'étude, notamment toute la cartographie détaillée en annexe, s'appuie sur la base permanente des équipements de 2005 (voir encadré en annexe p.34)

Certains territoires se sont fortement « résidentialisés »

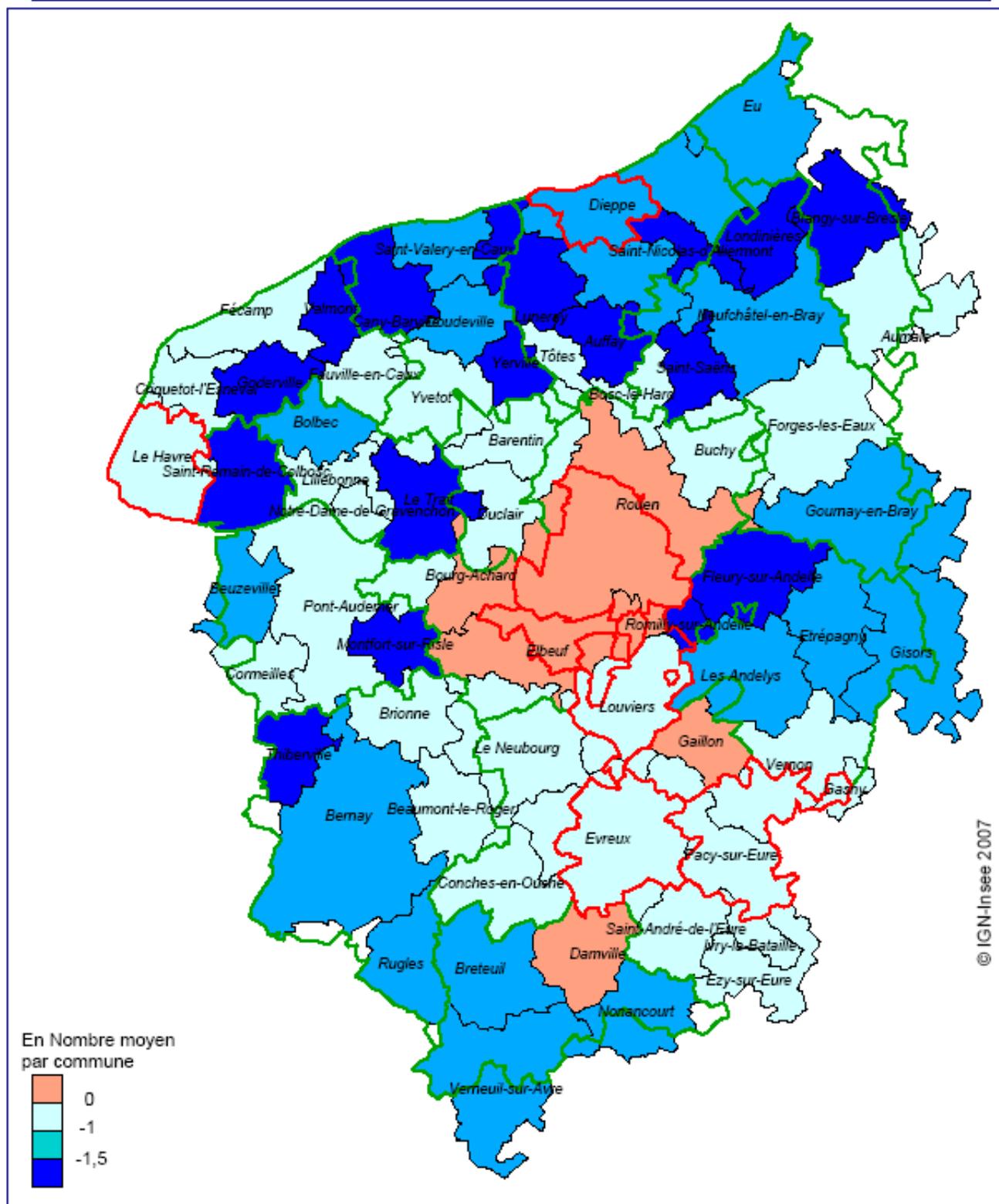
Entre ces deux tendances extrêmes, certains bassins sont dans une logique de « résidentialisation », bénéficiant de fortes croissances démographiques mais avec une baisse de leur niveau d'équipement. Il s'agit en particulier des bassins de Nonancourt, Gisors, Beuzeville et Saint-Romain-de-Colbosc.

Dans une autre catégorie intermédiaire, certaines villes voient leur fonction de pôle d'équipement résister malgré une croissance démographique faible ou même négative. Les deux principaux pôles haut-normands, Rouen et le Havre, correspondent à ce dernier cas de figure.

Sur une période plus récente (1998-2004) et s'agissant des seuls commerces⁴, certains bassins donnent des signes de redressement par rapport aux années 80 et 90, en particulier Londinières et Montfort-sur-Risle. D'autres comme ceux de Breteuil-sur-Iton, Valmont, Neufchâtel en Bray et Étrépagny observent toujours une tendance défavorable. Celui de Beaumont-le-Roger voit même sa situation se détériorer sensiblement.

⁴ d'après la source SIRENE car l'inventaire communal n'a pas été actualisé depuis 1998

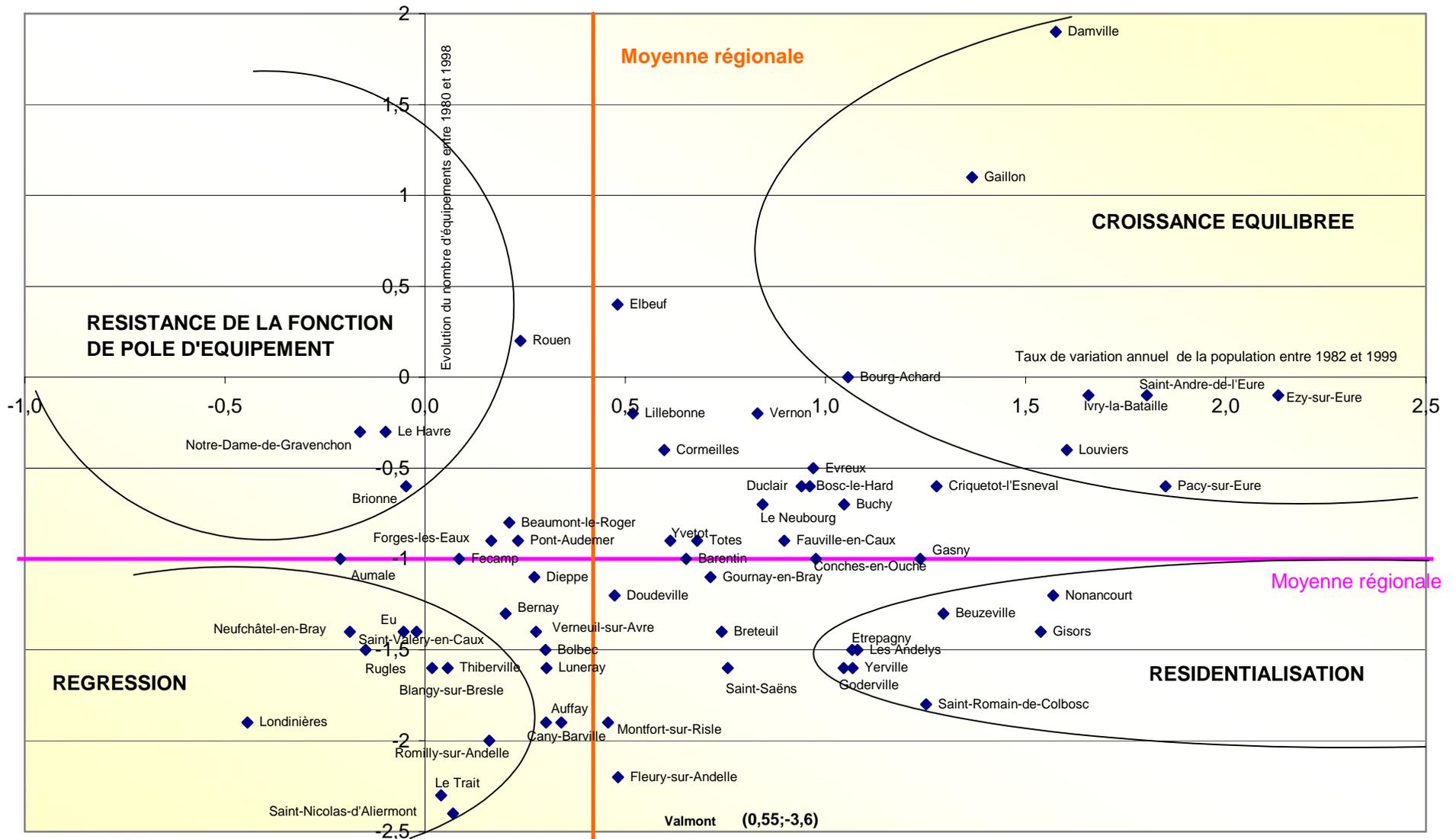
Evolution du nombre moyen d'équipements de base, de proximité et de gamme intermédiaire entre 1980 et 1998



Source : Insee, Inventaires communaux 1980, 1998

- Contour des pays
- Contour des communautés d'agglomération

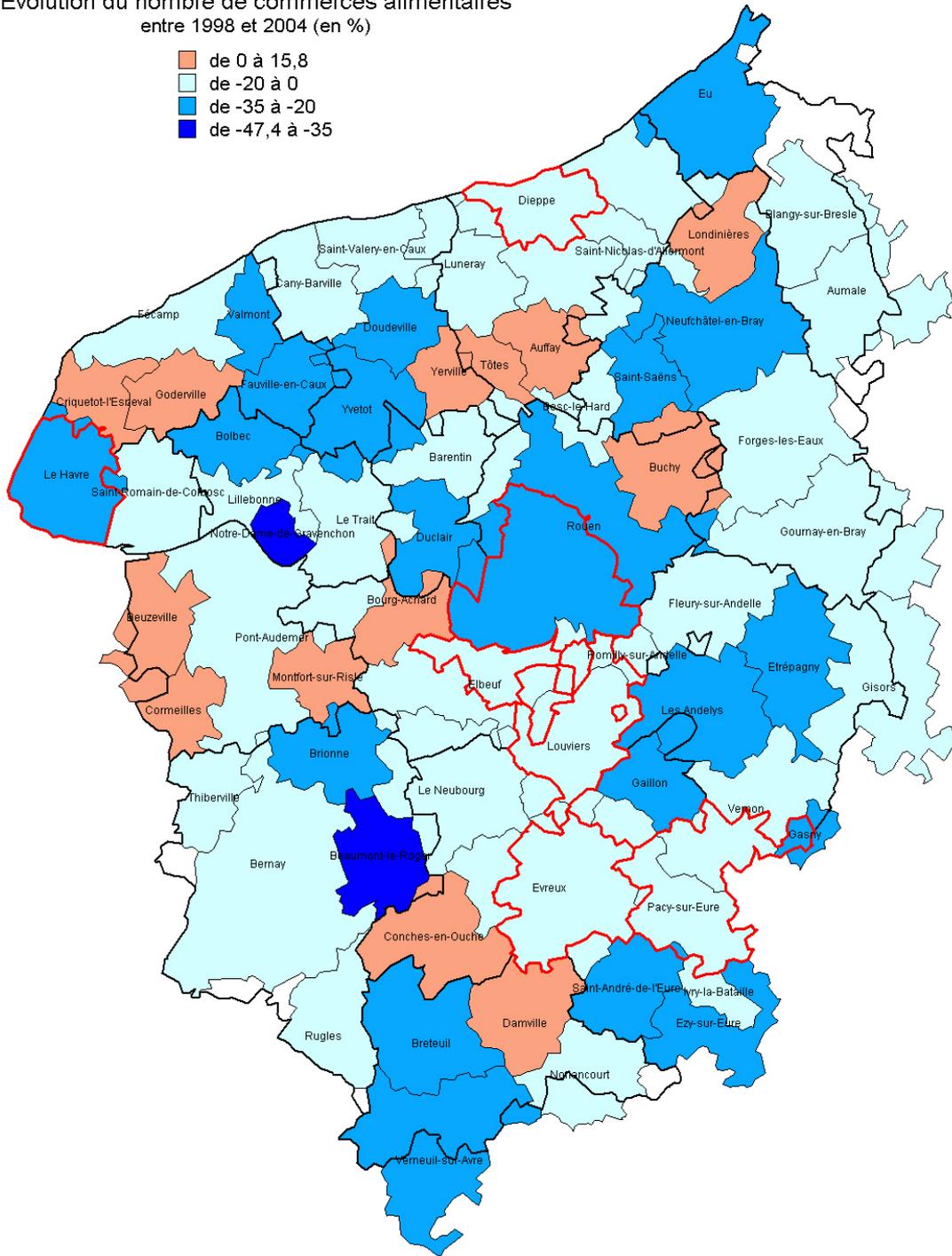
ÉVOLUTION DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT* DES BASSINS DE VIE SUR LONGUE PÉRIODE



* équipements de base, de proximité et de gamme intermédiaire

Evolution du nombre de commerces alimentaires
entre 1998 et 2004 (en %)

- de 0 à 15,8
- de -20 à 0
- de -35 à -20
- de -47,4 à -35



- Contour des bassins de vie
- Contour des pays
- Contour des communautés d'agglomération

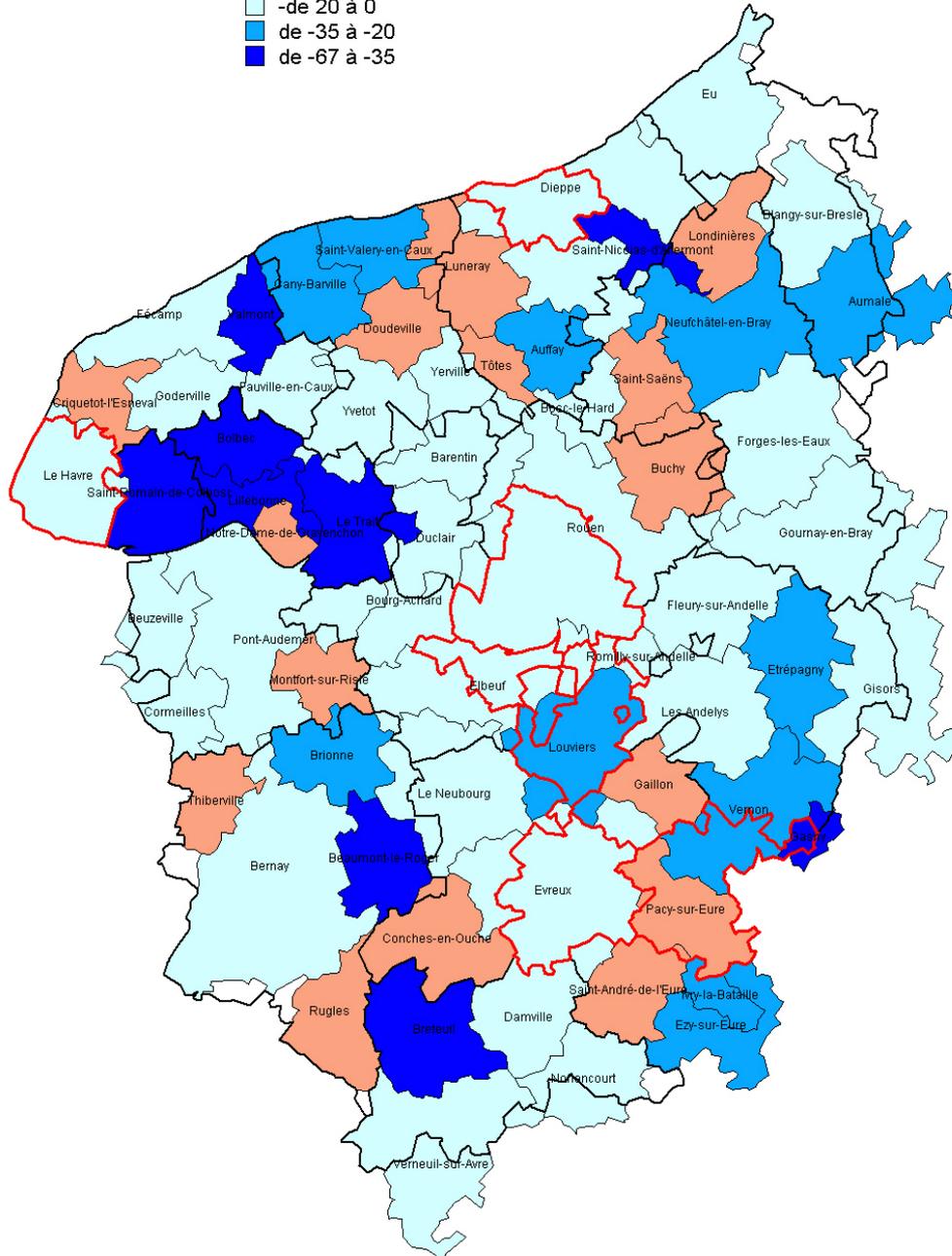
Source : Insee- SIRENE

© IGN- Insee 2007



Evolution du nombre de commerces spécialisés non alimentaires
entre 1998 et 2004

- de 0 à 20
- de 20 à 0
- de -35 à -20
- de -67 à -35



- Contour des bassins de vie
- Contour des pays
- Contour des communautés d'agglomération

Source : Insee- SIRENE

© IGN- Insee 2007

B) LES DISPARITÉS LOCALES DE NIVEAU D'ÉQUIPEMENT EN 2005

Une cartographie détaillée de l'implantation des commerces et services de proximité est présentée dans l'annexe de ce rapport. Pour chacun des 47 équipements, deux cartes ont été constituées :

- Localisation (niveau communal) de l'équipement en 2005 et distance⁵ à l'équipement le plus proche (pour les communes non pourvues)
- Densité de l'équipement en 2005 dans chaque bassin de vie (nombre de cet équipement pour 10 000 habitants)

Une synthèse des principaux résultats est présentée ci-après, à un niveau géographique relativement agrégé, celui des pays et des communautés d'agglomération. Les disparités territoriales en matière de commerces et de services sont difficiles à appréhender dans une vision simple et synthétique. A un échelon géographique fin, les territoires ruraux sont dans l'absolu les moins dotés en commerces et services, mais au regard de leurs populations respectives, ils ont des densités d'équipements souvent supérieures aux territoires plus urbains.

Nombre d'équipements pour 10000 habitants dans les pays et communautés d'agglomération

Sous domaines	Commerces alimentaires	Commerces non alimentaires	Supermarchés	Services généraux	Artisanat du bâtiment	Services automobiles	Fonctions médicales
Pays							
Avre et Iton	14,8	18,1	1,6	7,6	64,2	15,9	22
Risle-Charentonne	17,3	23	2,3	8,1	59,5	16,9	22,7
Risle-Estuaire	23,8	22,7	2,1	7,1	61,3	18,2	23,8
Pays Dieppois	20,4	27,6	1,5	6,9	38,3	14,5	27,3
Pays Bresle-Yeres	22,6	30,2	1,6	8,2	42,2	13	30
Pays Havre Pointe de Caux	14,8	24,1	1,3	5,1	19,2	12,3	31,3
Caux-Vallée de Seine	15,5	17,9	1,5	6	25,9	11,3	25
Caux Maritime	18,4	22,3	1,3	7,4	47,5	16,3	26,5
Entre Seine et Bray	14,2	10,7	0,9	4,2	58,4	18	18,3
Hautes Falaises	21,6	19,2	1,7	6,4	36,3	12,6	27,2
Pays de Bray	21,1	25,1	3,3	9,1	53,2	18,7	25,1
Roumois	12,9	12	1,5	4,7	53,7	15,5	23,9
Vexin	17,2	22,4	2,2	8,3	49,1	17,4	25,1
CA							
CASE	16,6	17,5	1,2	5,7	37,1	13	27,1
CAPE	13,5	28,7	2,3	6,5	51,3	18,5	28,1
CA Dieppoise	22,3	41,9	1,3	6,4	29,7	13,8	33,9
CA Elbeuf	16,8	31,5	1,8	4,9	33,4	11,8	27,8
CA Evreux	13,2	31,3	1	4,4	39,9	13,2	30,7
CODAH	14,9	25,1	1,3	5	17,8	12	32,1
CA Rouen	16	27,3	1,5	6,1	26,9	10,9	34,5
<i>Haute-Normandie</i>	<i>16,8</i>	<i>23,8</i>	<i>1,6</i>	<i>6,2</i>	<i>37,8</i>	<i>13,7</i>	<i>28,3</i>

Source : Base Permanente des Equipements 2005

⁵ les distances entre communes ont été estimées par l'INRA en appliquant des vitesses moyennes (en voiture) différentes selon le type d'axe routier, selon sa localisation en termes de densité urbaine et selon le relief.

PAYS DE BRAY : UNE DENSITE COMMERCIALE ÉLEVÉE

Dans le Pays de Bray, les commerces sont généralement bien représentés au regard du nombre d'habitants, en particulier dans la partie sud du territoire. En effet, le pays est globalement bien équipé en commerces alimentaires (boucheries-charcuteries, boulangeries) et en supermarchés (surtout dans les bassins de vie de Forges-les-Eaux et de Gournay-en-Bray). On compte dans le Pays de Bray deux fois plus de supermarchés par habitant que sur l'ensemble des pays de la région. On trouve en revanche peu de supérettes (uniquement dans le bassin de Forges-les-Eaux) mais de nombreuses épiceries. Les poissonneries sont très rares.

Les commerces non alimentaires sont aussi assez bien représentés à l'exception de la partie nord, plus rurale (bassin de Londinières). Le territoire est peu équipé en horlogeries-bijouteries mais bien doté en parfumeries, fleuristes et coiffeurs.

A l'exception du bassin de Londinières, les cafés-tabacs sont en proportion nettement moins nombreux qu'ailleurs.

Les établissements de réparation automobile sont très bien représentés dans tous les bassins.

Enfin, le Pays de Bray présente une densité d'offre médicale assez faible malgré un bon équipement en médecins généralistes. La partie sud est assez peu desservie en fonctions médicales comme les dentistes ou les infirmiers. Les vétérinaires sont en revanche très bien implantés.

Près d'une vingtaine de communes ne possèdent plus qu'un commerce de base, essentiellement dans les bassins de Neufchâtel et de Gournay.

BRESLE-YÈRES : UN DES PAYS LES MIEUX EQUIPES

Bresle-Yères est parmi les pays les mieux équipés globalement. Cette situation favorable est surtout due à une densité de commerces et de services très élevée dans le bassin de vie principal du pays, celui d'Eu. Celui-ci est en effet très bien doté en hôtels et restaurants, en lien avec sa vocation touristique, mais aussi en nombreux commerces non alimentaires comme les librairies, les parfumeries, les magasins de vêtements, d'équipements du foyer...

Les commerces alimentaires sont également très bien implantés dans l'ensemble du pays : les épiceries (mais peu de supérettes et même de supermarchés), les boucheries et les poissonneries (ces dernières dans le bassin d'Eu).

Le bassin d'Aumale est bien équipé en commerces spécialisés (vêtements, chaussures ou électroménager). Celui de Blangy-sur-Bresle est souvent le moins équipé et le plus distant des commerces.

Les services généraux (poste et banques) sont eux aussi bien présents par rapport au nombre d'habitants.

Enfin, les fonctions médicales et para-médicales sont très bien représentées surtout dans le bassin d'Eu. Les médecins généralistes, les pharmacies et surtout les masseurs-kinésithérapeutes sont bien implantés dans les trois bassins du pays. Blangy-sur-Bresle apparaît cependant sous-équipé en dentistes et en médecins spécialistes. Et plusieurs communes des bassins d'Aumale et de Blangy-sur-Bresle sont assez distantes d'équipements médicaux plus rares.

Dans ce territoire très rural en dehors de sa partie littorale, beaucoup de communes ne disposent d'aucun commerce de base. On dénombre aussi une douzaine de communes ne disposant que d'un seul équipement ; elles se situent essentiellement dans l'arrière pays du bassin d'Eu et à proximité de Blangy-sur-Bresle.

Une problématique spécifique : le « dernier commerce »

Les politiques publiques de soutien au commerce peuvent prendre une forme particulière dans les petites communes rurales. Quand la qualité de vie et l'attractivité d'une commune sont menacées par la fermeture éventuelle de « son » dernier commerce, les collectivités publiques, en particulier les Départements, peuvent soutenir financièrement le maintien de cette structure.

Cette question a donc fait l'objet d'un approfondissement particulier dans cette étude. Les résultats détaillés par commune (sous forme cartographique) figurent en annexe. Les principaux constats sont repris dans chaque synthèse de pays ou de communauté d'agglomération.

De façon générale, il faut d'abord signaler que beaucoup de communes ne bénéficient sur leur territoire d'aucun commerce ou service marchand de base. Elles sont plus de 700 dans ce cas en Haute-Normandie, soit environ une commune sur deux. Environ 200 communes (une sur sept) ne disposent que d'un seul commerce de base et moins d'une centaine en totalisent deux. Finalement, les communes disposant d'au moins trois équipements de base sont donc nettement minoritaires : environ 400, soit un peu plus d'une commune sur quatre.

NB : pour cette problématique du dernier commerce, l'étude se limite aux commerces et services de proximité à caractère marchand (susceptibles d'être aidés financièrement par les Départements) et jugés « vitaux » (ou « de base ») pour la qualité de vie d'une petite commune : boulangerie, épicerie, supérette, boucherie-charcuterie ainsi que les cafés- tabacs-débits de boissons.

Parmi les communes haut-normandes qui ne disposent que d'un ou deux commerces ou services de base, les équipements que l'on retrouve le plus fréquemment sont les cafés-tabacs-débits de boissons et les boulangeries- pâtisseries. Plus précisément, le dernier commerce présent est le plus souvent un café-tabac-débit de boissons (90 communes), devant la boulangerie-pâtisserie (58 communes). Et c'est logiquement l'association de ces deux commerces que l'on retrouve le plus souvent dans les communes à deux équipements de base.

La présentation cartographique des résultats détaillés par commune figure pages 136, 137, 138..

Les commerces de base dans les communes très peu équipées (un ou deux équipements)

Présence des équipements de base dans les communes disposant de :	un équipement de base	deux équipements de base
Café-tabac-débit de boissons	90	53
Boulangerie-pâtisserie	58	62
Épicerie	28	20
Boucherie-charcuterie	22	25
Supérette	2	2

Lecture du tableau : sur les 200 communes haut-normandes ne possédant qu'un seul équipement parmi les cinq équipements de base, 90 disposent d'un café-tabac-débit de boissons, 58 d'une boulangerie-pâtisserie, ... Parmi celles dotées de deux équipements de base, 62 disposent d'une boulangerie-pâtisserie, 20 d'une épicerie, ...

A noter également que 736 communes ne disposent d'aucun équipement de base et que 400 communes en ont trois ou plus.

Les commerces de base dans les communes disposant exactement de deux équipements

	Café-tabac-débit de boissons	Boulangerie	Épicerie	Boucherie-charcuterie	Supérette
Café-tabac-débit de boissons	5	33	8	6	1
Boulangerie		1	10	17	1
Épicerie			1	1	0
Boucherie- charcuterie				2	0
Supérette					0

Lecture du tableau : parmi les 86 communes haut-normandes dotées de deux équipements de base (et pas plus), 33 disposent de l'association café-tabac-débit de boissons / boulangerie-pâtisserie, 10 du « couple » boulangerie-pâtisserie / épicerie, etc.

PAYS DIEPPOIS-TERROIR DE CAUX : L'AGGLOMÉRATION DIEPPOISE CONCENTRE UN GRAND NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS

L'agglomération dieppoise (voir synthèse sur la communauté d'agglomération) concentre un grand nombre d'équipements et le pays, dans son ensemble, est bien équipé. En lien avec son potentiel touristique, le bassin dieppois est particulièrement fourni en hôtels, restaurants et cafés-tabacs (mais les hôtels homologués, concentrés dans l'agglomération, sont totalement absents dans l'arrière pays).

Le pays est assez bien doté en commerces alimentaires (mais avec assez peu de supermarchés ou de supérettes) et surtout non alimentaires : magasins de vêtements, de chaussures, d'équipement du foyer, fleuristes, ... L'artisanat du bâtiment est en revanche assez peu implanté. Les horlogeries-bijouteries et les parfumeries ne sont présentes que dans le nord du pays.

La situation est en général assez favorable dans le domaine des services médicaux. Mais les bassins de Luneray et d'Auffay ont peu de médecins généralistes et sont globalement sous-dotés. Saint-Nicolas-d'Aliermont est le bassin haut-normand qui compte le moins de fonctions médicales et para-médicales : il ne possède même aucun chirurgien dentiste. Les opticiens lunetiers ne sont implantés qu'à Dieppe et à Bacqueville-en-Caux. Enfin, une grande partie du pays est distante des laboratoires d'analyse médicale, tous situés dans la commune de Dieppe et en nombre relativement limité par rapport au nombre d'habitants.

En dehors de l'agglomération dieppoise, beaucoup de communes ne disposent d'aucun commerce de base. Une vingtaine de communes n'en ont qu'un seul ; elles se situent surtout sur les franges de l'agglomération dieppoise ou dans le bassin de Tôtes.

PLATEAU DE CAUX-MARITIME : UN NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DANS LA MOYENNE DES PAYS

Le plateau de Caux-Maritime peut être considéré comme moyennement doté comparé aux autres pays de la région. Yvetot et surtout Saint-Valery-en-Caux en sont les deux principaux pôles de services.

Les commerces alimentaires, globalement, ne sont pas très fortement représentés mais on relève une grande densité d'épiceries (sauf dans les bassins d'Yvetot et de Yerville). A l'inverse, les supermarchés et surtout les supérettes sont assez peu fréquents.

Les hôtels et restaurants sont bien présents près du littoral, dans les bassins de Saint-Valery-en-Caux et de Cany-Barville. Les commerces, eux, sont plus répartis. Le bassin d'Yvetot regroupe un grand nombre de magasins de chaussures et d'électroménager : il n'y a qu'un magasin de chaussures dans le bassin de Saint-Valery.

En dehors des bassins de Doudeville et de Cany-Barville, les artisans du bâtiment sont assez peu présents.

Globalement, les équipements de santé sont moyennement représentés. Les médecins généralistes, concentrés autour de Saint-Valery-en-Caux et d'Yvetot, sont peu nombreux dans le reste du pays. En revanche, les infirmiers, « kinés », opticiens et pédicures sont relativement bien implantés.

Dans ce territoire essentiellement rural ou périurbain, une majorité de communes ne disposent d'aucun commerce de base. Une quinzaine n'en ont qu'un seul.

HAUTES-FALAISES : UNE OFFRE TRÈS CONCENTRÉE SUR FÉCAMP

L'offre de commerces et de services du pays est très dépendante du pôle de Fécamp.

Tous les commerces alimentaires (épiceries, boulangeries, poissonnerie et surtout boucheries-charcuteries) sont bien présents dans l'ensemble du pays. Mais le pays est relativement peu équipé en commerces non alimentaires et ceux-ci sont très concentrés sur Fécamp, seul bassin bien équipé. Valmont et Goderville font même partie des bassins les moins dotés au plan régional.

De même, l'artisanat du bâtiment et les services automobiles sont peu présents comme dans tout le nord de l'estuaire de la Seine.

Les services de santé sont plutôt bien implantés dans le pays, en particulier les infirmiers. Le bassin de Valmont est plutôt bien doté. En revanche, Goderville est le bassin le moins bien équipé du pays. Les fonctions plus rares (sages-femmes, spécialistes IRM) ne sont présentes que dans la commune de Fécamp. C'est également le cas des laboratoires d'analyse médicale, qui par ailleurs s'avèrent peu nombreux au regard du nombre d'habitants.

La majorité des communes du pays ne disposent que d'un commerce de base au maximum. Elles se répartissent dans tous les bassins mais avec une relative concentration dans la partie centrale du pays, au sud-est de Fécamp.

LE HAVRE-POINTE DE CAUX-ESTUAIRE

La situation du pays est difficile à diagnostiquer du fait qu'il regroupe une agglomération très urbaine (CODAH) et une communauté de communes très résidentielle (Saint-Romain-de-Colbosc).

Comparée aux autres agglomérations de Haute-Normandie, la situation de la CODAH est globalement plutôt défavorable (voir plus loin synthèse sur la CODAH). Mais son offre de commerces et de services reste très importante comparée aux pays de la région, beaucoup plus ruraux, et le bassin de Saint-Romain-de-Colbosc, relativement peu équipé comme tout territoire fortement résidentiel, bénéficie de sa proximité avec le tissu commercial du pôle havrais. A quelques exceptions près, le bassin de Saint-Romain-de-Colbosc présente en effet des densités de commerces (alimentaires ou non) et de services parmi les plus faibles des bassins de la région.

CAUX-VALLÉE DE SEINE : UNE DENSITÉ DE COMMERCES ET SERVICES PARMIS LES PLUS FAIBLES

En dehors des pays typiquement résidentiels que sont le Roumois et « Entre Seine et Bray », « Caux-Vallée de Seine » apparaît comme le pays le moins bien équipé en commerces et services marchands aux habitants. Le territoire est moins bien doté dans la plupart des domaines et pour une majorité d'équipements.

Les commerces alimentaires sont assez peu représentés, en particulier les épiceries et surtout les supérettes ; seules les poissonneries sont plus présentes qu'ailleurs. Pour ce type de commerces, le bassin du Trait (intégrant également Caudebec-en-Caux) est quand même plutôt bien fourni en rapport avec la taille de sa population.

Les commerces non alimentaires sont encore moins bien implantés. A part Bolbec qui joue bien son rôle de pôle commercial local, le territoire est assez mal doté en librairies, en magasins de vêtements, de chaussures, d'articles de sports...

Ainsi, pour l'ensemble des fonctions commerciales, les bassins de Lillebonne et de Notre-Dame-de-Gravenchon semblent particulièrement peu équipés au regard du nombre de leurs habitants.

Quoique bien réparti sur le territoire, l'artisanat du bâtiment est sous représenté, comme les services automobiles.

Les équipements de santé présentent une situation moins défavorable. Assez bien doté en médecins généralistes, le pays a en revanche une densité d'infirmiers et de dentistes assez faible.

En dehors des communes de la vallée du Commerce ou de celles situées au sud de Caudebec-en-Caux dans la boucle de la Seine, toutes les communes du pays disposent d'un commerce de base au maximum.

ENTRE SEINE ET BRAY : SOUS L'INFLUENCE DU GRAND ROUEN

Le pays Entre Seine et Bray est, avec celui du Roumois, le moins autonome en matière de commerces et de services aux habitants. Cette situation tient au statut particulier de ce territoire essentiellement résidentiel et très proche (donc dépendant) de l'agglomération de Rouen. Du point de vue géographique, il est même constitué en grande partie des franges nord-est du bassin de vie de Rouen. Le seul bassin local relativement autonome dans ce pays est celui de Buchy.

Cette forte dépendance à l'égard de la capitale régionale se traduit logiquement par des densités de commerces et de services particulièrement faibles (sauf dans le domaine de l'artisanat du bâtiment et des services automobiles). D'ailleurs, une très grande majorité de communes, fortement résidentielles, ne possèdent qu'au maximum un commerce de base.

La petite ville de Buchy joue quand même bien son rôle de pôle local de commerces et de services. Son bassin est en général bien équipé, notamment en commerces (alimentaires ou non) et en service de type artisanal (bâtiment et réparation automobile).

ROUMOIS : UNE OFFRE LOGIQUEMENT PEU DÉVELOPPÉE

Comme son homologue périurbain « Entre Seine et Bray », le pays du Roumois est sous forte influence de pôles urbains importants, Rouen et Elbeuf. De la même façon, l'offre de commerces et de services du pays est donc peu développée par rapport à sa population résidente. La densité commerciale y est faible, aussi bien dans le domaine alimentaire que non alimentaire. L'artisanat du bâtiment est en revanche bien implanté.

Les fonctions médicales sont toutes sous-représentées, à l'exception des chirurgiens-dentistes, deux fois plus présents que dans le pays Entre Seine et Bray.

Le seul bassin local relativement autonome est celui de Bourg-Achard. En dehors des épiceries, il est relativement peu fourni en petits commerces alimentaires mais il dispose de trois supermarchés. Les commerces non alimentaires sont également assez peu présents, de même que les services généraux (poste, banques). En revanche, l'artisanat du bâtiment est bien implanté, de même que les fonctions médicales courantes (médecins généralistes, dentistes, opticiens).

RISLE-ESTUAIRE : TRÈS BIEN ÉQUIPÉ EN COMMERCES ET SERVICES MARCHANDS

Globalement, le pays Risle-Estuaire est bien équipé dans les différentes gammes de commerces et de services de proximité. C'est même le pays le mieux doté en commerces alimentaires, en particulier dans les bassins de Pont-Audemer et de Cormeilles. Les supermarchés sont bien représentés, au contraire des supérettes. L'offre de commerces non alimentaires est moyenne à l'échelle du pays mais assez forte dans le bassin de Pont-Audemer dont la ville-centre constitue un pôle commercial très développé. Montfort-sur-Risle est le bassin le moins doté en commerces spécialisés, ne possédant aucun magasin de chaussures, de vêtements ou d'équipements du foyer.

Les autres services sont bien présents également, à l'image des salons de coiffure mais aussi des cafés-tabacs, des hôtels et surtout des restaurants (la dimension touristique du territoire n'est pas négligeable).

Le pays est également bien « équipé » dans tous les corps d'artisans du bâtiment, particulièrement dans les bassins de Beuzeville et de Cormeilles.

En revanche, les fonctions médicales et para-médicales sont plutôt faiblement implantées, en particulier à Beuzeville et même à Pont-Audemer. Cormeilles et Beuzeville ont peu de médecins généralistes mais bénéficient d'une meilleure présence d'infirmiers et de services d'ambulance. Les équipements plus rares comme les laboratoires d'analyse médicale ne sont présents que dans le bassin de Pont-Audemer et en nombre relativement limité par rapport au nombre d'habitants.

Comme dans la plupart des pays, la majorité des communes ne disposent que d'un commerce de base au maximum. Celles qui sont dans la situation de « dernier commerce » sont plutôt dans le bassin de Pont-Audemer.

RISLE-CHARENTONNE : UNE DENSITÉ COMMERCIALE DANS LA MOYENNE DES PAYS

Le pays Risle-Charentonne est très bien doté en artisans du bâtiment et en services de réparation automobile, comme dans toute la partie ouest de l'Eure. Parmi les autres services à la population, on note la bonne implantation des salons de coiffure et surtout des banques. Les restaurants sont bien représentés, contrairement aux cafés-tabacs et aux hôtels (même à Bernay).

La densité commerciale est dans la moyenne des autres pays. Dans le commerce alimentaire, les boucheries-charcuteries et les supérettes sont assez peu développées mais les boulangeries, épiceries et supermarchés sont bien implantés.

Généralement, les commerces spécialisés non alimentaires sont concentrés dans le pôle urbain, en l'occurrence dans le bassin de Bernay, bien doté. Le pays Risle-Charentonne possède relativement peu de magasins d'électroménager et de sports et loisirs, totalement absents des bassins de Thiberville et de Rugles. Brionne est le mieux pourvu après Bernay, complétant parfois l'offre, comme pour les magasins de chaussures. A l'opposé, Thiberville et de Rugles sont les moins bien dotés en commerces spécialisés.

Les fonctions médicales sont assez mal représentées. La densité de médecins généralistes est plutôt élevée, en particulier dans le bassin de Bernay. Mais les autres services de santé sont en général peu présents, à l'image des chirurgiens dentistes, des « kinés », ou des opticiens lunetiers qui ne sont présents qu'à Beaumont-le-Roger. Les pharmacies et les entreprises d'ambulance sont bien présents mais les laboratoires d'analyses médicales, présents à Bernay uniquement, sont peu nombreux au regard de la population du territoire.

Dans ce pays parmi les plus ruraux de Haute-Normandie, peu de communes bénéficient de plus d'un commerce de base. Celles qui en possèdent exactement un seul sont plutôt dans la moitié sud du bassin de Bernay.

AVRE-ET-ITON : UN TISSU COMMERCIAL ASSEZ PEU DÉVELOPPÉ

Le pays Avre-et-Iton se caractérise par une densité commerciale relativement faible. Les commerces alimentaires sont assez peu développés (notamment les épiceries, supérettes et supermarchés) et souvent concentrés dans les bassins de Breteuil et surtout de Verneuil-sur-Avre (au détriment de ceux de Damville et de Nonancourt). La situation est semblable pour les commerces non alimentaires spécialisés, essentiellement présents à Verneuil-sur-Avre.

En revanche, Avre-et-Iton est le pays avec la plus forte densité d'artisans du bâtiment.

Les restaurants sont bien présents mais essentiellement localisés dans le bassin de Verneuil, de même que les hôtels.

De la même façon, les services médicaux sont peu développés au regard de la population du pays et souvent concentrés sur Verneuil, voir Breteuil. Les médecins généralistes, en particulier, sont peu nombreux (Avre-et-Iton est le pays le moins bien doté en médecins), même dans le pôle de Verneuil. On ne compte qu'une pharmacie dans le bassin de Damville. Celui de Nonancourt est particulièrement peu doté en services médicaux en général.

VEXIN NORMAND : DES DISPARITÉS INTERNES ASSEZ MARQUÉES

Le pays du Vexin Normand bénéficie dans l'ensemble d'un niveau d'équipement en commerces et services plutôt inférieur à la moyenne des autres pays.

Le territoire est plutôt bien pourvu en services généraux tels la poste et les banques (en particulier le bassin d'Étrépagny). Si les supermarchés sont également bien implantés (en particulier aux Andelys), les commerces alimentaires sont assez peu représentés. Les bassins de la vallée de l'Andelle (Romilly-sur-Andelle et surtout Fleury-sur-Andelle) font figure d'exception : même s'ils rayonnent sur des territoires peu étendus, Romilly-sur-Andelle et surtout Fleury-sur-Andelle constituent des pôles commerciaux forts localement.

Les commerces non alimentaires sont en moyenne un peu moins développés qu'ailleurs, sauf dans le bassin de Gisors, assez bien pourvu. Les coiffeurs sont eux nettement sous représentés.

L'artisanat du bâtiment et les services automobiles sont bien implantés, particulièrement dans le bassin d'Étrépagne.

Les fonctions médicales sont bien représentées dans la vallée de l'Andelle (par rapport au nombre d'habitants), mais peu dans les bassins des Andelys et d'Étrépagne. Dans son ensemble, le pays est peu doté en médecins généralistes, en dentistes, en opticiens... Il en va de même pour les laboratoires d'analyse médicale, présents uniquement dans la commune des Andelys.

Comme dans tous les pays essentiellement ruraux, peu de communes bénéficient de plus d'un commerce de base.

COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION

Communauté d'Agglomération Rouennaise

Rapportée au nombre de ses habitants, l'offre de commerces et de services de proximité de l'agglomération rouennaise se situe dans la moyenne des territoires urbains de la région. C'est le cas pour les commerces alimentaires mais les commerces spécialisés non alimentaires sont un peu moins représentés ; les librairies sont significativement plus présentes mais les drogueries-quincailleries et les horlogeries bijouteries sont moins bien implantées.

Le tissu artisanal, notamment celui du bâtiment, déjà peu représenté en Seine-Maritime, est encore moins dense dans les grands pôles urbains, en particulier dans l'agglomération rouennaise. C'est de plus le territoire dans lequel les services automobiles (principalement de réparation) sont proportionnellement les moins nombreux.

A l'inverse, la densité de fonctions médicales y est logiquement la plus élevée de tous les territoires.

Communauté d'Agglomération Havraise (CODAH)

L'agglomération havraise présente une densité commerciale relativement faible, aussi bien dans le domaine alimentaire que pour les commerces spécialisés non alimentaires.

Par ailleurs, c'est le territoire qui possède la plus faible densité d'artisans du bâtiment. Malgré une forte présence de taxis, les autres services automobiles (réparation essentiellement) sont peu implantés.

Les fonctions médicales sont proportionnellement moins développées que dans l'agglomération rouennaise, mais davantage que dans toutes les autres agglomérations hormis celle de Dieppe.

Communauté d'Agglomération d'Évreux

Dans l'ensemble, l'offre de commerces et de services de la Communauté d'agglomération d'Évreux est relativement peu développée pour le 3ème pôle urbain de la région. La densité en services généraux (poste, banques) est faible, de même que le tissu du commerce alimentaire (peu de supermarchés notamment). Les cafés-tabacs sont eux aussi sous-représentés.

En revanche, les commerces non alimentaires sont, quant à eux, bien présents, comme les magasins de vêtements, d'équipements du foyer ou les horlogeries-bijouteries.

L'agglomération d'Évreux présente par ailleurs une densité d'artisans du bâtiment particulièrement forte pour un pôle urbain.

La présence de fonctions médicales est logiquement moins dense que dans les agglomérations de Rouen ou du Havre, mais à un niveau élevé malgré tout.

Communauté d'Agglomération d'Elbeuf - Boucle de Seine (CAEBS)

La CAEBS présente une densité commerciale relativement élevée pour un pôle urbain. C'est vrai pour les commerces alimentaires. Ça l'est encore plus pour les commerces spécialisés non alimentaires, notamment les magasins de chaussures et d'équipements du foyer.

Les services généraux (poste, banques) sont en revanche moins bien représentés. Les fonctions médicales, également, sont plutôt sous-représentées pour une agglomération de cette taille, à l'image des médecins généralistes, des dentistes, des « kinés » ou des infirmiers. Seuls les opticiens sont davantage présents qu'ailleurs.

Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise

Dieppe-Maritime est, proportionnellement à sa population, l'agglomération haut-normande la mieux équipée globalement.

Elle est, de loin, l'agglomération la plus équipée en commerces alimentaires et non alimentaires. Les boucheries-charcuteries, les poissonneries, les parfumeries, les magasins de vêtements et d'électroménager et surtout d'articles de sport et loisirs sont particulièrement bien représentés.

L'artisanat du bâtiment est en revanche relativement peu présent.

L'offre de fonctions médicales présente une densité relativement élevée pour le 4^{ème} pôle urbain de la région.

Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure (CAPE)

La communauté des Portes de l'Eure est relativement peu dotée en petits commerces alimentaires (surtout dans le bassin de Vernon) mais les supermarchés y sont en revanche bien présents (notamment dans les bassins de Pacy-sur-Eure et de Gasny).

Les commerces spécialisés non alimentaires sont assez bien implantés, les pôles de Vernon et de Pacy-sur-Eure se complétant bien selon les types de commerces.

L'artisanat du bâtiment et les services de réparation automobile sont très bien implantés, particulièrement dans le bassin de Pacy-sur-Eure.

Par ailleurs, si on relève la moindre présence des services généraux (poste, banques) dans le bassin de Vernon, la CAPE est fortement dotée en agences immobilières, comme la plupart des territoires bordant l'Île-de-France.

La densité de fonctions médicales est plus faible que dans les autres agglomérations mais ces dernières sont structurées par des pôles urbains plus importants, concentrant en général davantage de spécialités médicales. On notera quand même la bonne présence des ambulances et surtout des laboratoires d'analyses médicales.

Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE)

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure correspond à peu de choses près au bassin de vie de Louviers. La CASE bénéficie d'un niveau d'équipement en commerces alimentaires « dans la moyenne » mais apparaît assez fortement sous-dotée, pour une agglomération, en commerces spécialisés non alimentaires. La plupart de ces types de commerces sont sous représentés, en particulier les magasins d'équipement du foyer, de vêtements, de chaussures, les librairies, les bijouteries...

L'artisanat du bâtiment et les services de réparation automobile sont bien présents.

La communauté d'agglomération Seine-Eure présente par ailleurs une densité de fonctions médicales particulièrement faible, qui peut s'expliquer, au moins en partie, par la proximité des pôles de Rouen, d'Évreux et même d'Elbeuf.